

## **Des manifestations sportives respectueuses de l'environnement : Pas de jeux olympiques dans les Grisons**

Plusieurs candidatures ont échoué ces dernières décennies et pourtant la Suisse se lance à nouveau dans l'aventure des jeux olympiques : en 2022, les jeux d'hiver devraient avoir lieu dans les Grisons. On sait aujourd'hui déjà que la manifestation ne respectera pas le principe de durabilité et qu'elle aura des conséquences néfastes sur le paysage et l'environnement. Des impacts négatifs sur les finances et l'économie des lieux de compétition, du canton des Grisons et de la Confédération, sont également prévisibles.

Les Verts soutiennent le mouvement grison inter-parti qui s'engage en faveur d'un développement durable de l'espace alpin et combat la candidature lors de la votation cantonale du 3 mars 2013. Ils demandent qu'une éventuelle décision de la Confédération concernant le financement et la tenue des jeux soit soumise à référendum. La population suisse doit avoir le dernier mot à propos de l'engagement de la Confédération, lequel se chiffrerait à plus d'un milliard.

### **Destruction de l'environnement**

Les jeux olympiques d'hiver 2022 dans les Grisons porteraient une atteinte irréversible à un espace alpin particulièrement sensible. L'infrastructure actuelle pour les sports d'hiver devrait être en partie complétée. Un milliard de francs seraient consacrés à la mise en place puis au démantèlement d'installations.

Il en va de même pour l'infrastructure des transports. 1'740 bus circuleront durant les journées record, le trafic aérien et les vols navette d'hélicoptère dépasseraient les capacités de la place d'aviation de Samedan. De plus, si l'ampleur et le coût des forces de l'ordre sont connus, les conséquences pour l'environnement ne le sont pas. La nature et le climat ont donc une longueur de retard dès la phase préparatoire.

### **Risque financier insupportable**

Le Conseil fédéral prévoit de mettre à disposition 30 millions de francs pour le soutien à la candidature et la tenue des jeux, ainsi qu'une couverture de déficit d'un milliard de francs. Il est clair que cette garantie de déficit ne suffira pas et que d'autres concessions devront être faites d'un ordre de grandeur de 300 millions de francs. Les jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver (Canada) ont démontré qu'après 17 jours de jeux, il restait certes de beaux souvenirs, mais également une montagne de dettes, des installations sportives en faillite et une nouvelle autoroute. D'autres sites olympiques, comme Turin, Salt Lake City, Nagano ou Lillehammer ont fait les mêmes expériences : les coûts sont supportés par la collectivité ; ils grèvent les finances publiques et entraînent de nouveaux programmes d'économie. Les gains vont par contre en mains privées.

## **Manque de transparence**

Même si le dossier de candidature devait remplir tous les critères de durabilité, cela n'en garantirait pas l'application. En effet, le Comité international olympique (CIO) ne commence à négocier qu'une fois les jeux attribués, et pour lui, le dossier de candidature n'étant pas contraignant.

## **Stratégie de développement touristique durable**

Pour assurer leur développement durable, les Alpes n'ont pas besoin de jeux olympiques. Au contraire. Les Verts demandent que l'on poursuive plutôt le projet « [Développement durable x innovation = héritage](#) » initié par l'association Grisons 2022, en tenant particulièrement compte des aspects environnementaux.

Après le oui à l'initiative sur les résidences secondaires, il faut saisir la chance que représente un refus aux jeux olympiques d'hiver 2022 en Suisse pour développer enfin une stratégie fédérale de tourisme durable. Les Verts réclament de plus l'élaboration d'un concept de durabilité pour les grandes manifestations. L'utilisation d'infrastructures existantes doit notamment devenir une priorité lors d'événements sportifs, comme ce fut le cas pour l'Euro 08.

---

*Adopté par l'assemblée des délégué-e-s à Granges le 19 janvier 2013*